



Paris, le 18 juin 2010

Madame BACHELOT NARQUIN  
Ministre de la santé, de la jeunesse et  
des sports  
Ministère de la santé  
14 avenue Duquesne  
75007 PARIS

*Lettre recommandée avec AR*

**Objet : Préavis de grève spécifique aux infirmiers anesthésistes.**

Madame la Ministre,

Après plusieurs semaines de grève et de forte mobilisation de l'ensemble de la profession, des propositions concernant la révision des grilles salariales des infirmiers anesthésistes ont été avancées le 3 juin dernier ; propositions indiciaires et indemnitaires visant à rétablir provisoirement, dans l'attente de la création d'une grille spécifique au grade de master, le différentiel entre le diplôme infirmier et infirmier anesthésiste.

Lors de la réunion du 14 juin, ces propositions se sont révélées bien différentes et s'avèrent inacceptables au regard des promesses antérieures et des attentes de la profession.

***En conséquence, notre organisation décide d'appeler les infirmiers anesthésistes D.E, les étudiants IADE et leur encadrement à une grève nationale de 24h le vendredi 25 juin 2010.***

Ce préavis est valable pour l'ensemble des infirmiers anesthésistes, étudiants IADE et leur encadrement, des établissements de santé publics et privés.

Il prendra effet le 24 juin à 20 heures jusqu'au 26 juin à 8h.

Le service minimum saura être respecté pour la prise en charge des urgences.

Durant le préavis, nous vous demandons d'informer les chefs d'établissements concernés.

Conformément aux articles L2512-2 et suivants du Code du Travail, nous nous tenons à votre disposition pour entamer de nouvelles négociations.

Veillez croire, Madame la Ministre, à ma considération distinguée.

Marie-Ange SAGET  
Présidente